

13971/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 octobre 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 octobre 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 18/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025, conformément à l'article 31, paragraphe 1, du règlement financier.

E 20092

**Bruxelles, le 15 octobre 2025
(OR. en)**

13971/25

FIN 1209

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	15 octobre 2025
Destinataire:	Monsieur Nicolai WAMMEN, président du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 18/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025, conformément à l'article 31, paragraphe 1, du règlement financier.
--------	---

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2025) 18.

p.j.: BUDGET DEC(2025) 18



COMMISSION
EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 15/10/2025

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2025
SECTION III - COMMISSION TITRE: 20

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 18/2025

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 2003 Dépenses de fonctionnement administratif

POSTE - 20 03 13 01 Dépenses de traduction	CND	-2 800 000,00
--	-----	---------------

POSTE - 20 03 09 01 Conseil juridique, litiges et infractions — Frais de contentieux	CND	-600 000,00
--	-----	-------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2010 Organismes décentralisés

ARTICLE - 20 10 01 Centre de traduction des organes de l'Union européenne	CND	3 400 000,00
---	-----	--------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

20 03 13 01 - Dépenses de traduction

b) Données chiffrées à la date du 03/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	20 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	20 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	17 200 000,00
5 Crédits disponibles (3-4)	2 800 000,00
6 Prélèvement proposé	2 800 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	14,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 03/10/2025	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

La demande de traduction reste volatile et est axée sur le programme juridique et politique de la Commission. Nous avons la possibilité de prélever 2,8 millions d'EUR sur le budget d'externalisation de la DGT, en raison de l'activité législative modérée de la Commission au début de cette année.

I.2

a) Intitulé de la ligne

20 03 09 01 - Conseil juridique, litiges et infractions — Frais de contentieux

b) Données chiffrées à la date du 03/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	4 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	4 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	2 500 000,00
5 Crédits disponibles (3-4)	1 500 000,00
6 Prélèvement proposé	600 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	900 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	15,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	79 752,40
2 Crédits disponibles à la date du 03/10/2025	79 752,40
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

L'analyse du taux d'exécution suggère une disponibilité sur cette ligne de 600 000 EUR, étant donné que certains coûts liés au contentieux ne devraient se matérialiser que l'année prochaine.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

20 10 01 - Centre de traduction des organes de l'Union européenne

b) Données chiffrées à la date du 03/10/2025

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6 Renforcement demandé	3 400 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	3 400 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 03/10/2025	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

En 2024, le Centre affichait un déficit budgétaire de 4,9 millions d'EUR. Dans le deuxième budget rectificatif du Centre pour 2025, qui doit être proposé pour adoption au conseil d'administration le 16 octobre, le déficit devrait atteindre 11,5 millions d'EUR, ce chiffre comprenant le déficit reporté de 2024. Ce montant sera partiellement couvert par la réserve pour la stabilité des prix (8,1 millions d'EUR) du Centre, ce qui laisse subsister un solde négatif de 3,4 millions d'EUR. Le virement demandé d'un montant de 3,4 millions d'EUR, prélevé sur les ressources de la Commission, permettra au Centre d'équilibrer son budget 2025.